

# Harfleur Zoom

Informations Municipales - numéro 128 - Novembre 2024



**Liaisons douces  
Harfleur sur la bonne voie**

## Garder la mémoire pour ne pas perdre la paix

Le 12 novembre, La Forge accueille son premier ciné-débat intitulé « Dialogue entre les peuples » consacré à la paix en accueillant la réalisatrice du film documentaire « Dimdlobsom. Une mémoire éclipsée ». Marqueur phare de la culture de paix, la diffusion de ce film a pour objectif de nous rappeler que nous sommes jumelés avec Rollo, ville du Burkina Faso, qui aujourd'hui n'existe pour ainsi dire plus. Et c'est bien la mémoire qui, nous permet de raccrocher ce jumelage, les liens que nous entretenons avec le pays, teinté de notre volonté de dénoncer notre présence coloniale et dépasser les liens de domination par une connaissance mutuelle de la culture de l'autre.

C'est également rappeler que la guerre présente plusieurs facettes et qu'elle n'est pas seulement celle qui occupe les écrans et la scène politique, mais bien aussi cette guerre larvée, oubliée, contre les groupes terroristes, contre la dictature par la rébellion, contre les occupants illégaux d'un territoire. Ces conflits sont nombreux et le Burkina Faso en est, malheureusement, une victime comme bien d'autres pays du continent africain.

Au-delà, ce film permet de donner une dimension historique à notre jumelage, d'autant plus précieux qu'il est aujourd'hui impossible de l'entretenir par des liens quotidiens avec les habitants, avec les autorités locales ou même avec les anciens contacts que nous avons à l'échelle de la Municipalité. Ces relations éteintes, nous avons le devoir de les garder en vie par notre mémoire et nos actions collectives qui servent à nous les rappeler et faire vivre cette différence culturelle profonde qui nous rapproche et nous lie.



## Sommaire

Retrospective

Dossier

Focus

Actu

Infos

## Les communes encore mises à contribution

Nous en avons le pressentiment avant la formation du gouvernement, nous en avons désormais le cœur net !

Lors de notre dernier Conseil Municipal, les élus de la majorité votaient un vœu pour demander que les communes ne soient pas utilisées comme des variables d'ajustement du futur gouvernement et que les élus locaux soient consultés lors de l'élaboration du budget.

Nous sentions alors que ça ne serait pas le cas. Et nous avons raison ! Les communes vont être, encore une fois, mises à contribution pour compenser le déficit de l'Etat qu'il a lui-même généré. Triplement pénalisées puisque la baisse du remboursement de la TVA va grever nos investissements, comme l'ensemble des collectivités locales alors même que cet investissement représente l'un des principaux moteurs du dynamisme économique du pays et génère, par conséquent, de l'emploi. La baisse des budgets de la Région, du Département et de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole aura inévitablement des répercussions sur les services rendus à la population et sur les subventions aux communes. Le gel de la dotation de solidarité communautaire nous impacte forcément puisqu'il ne suit plus l'inflation. La baisse des fonds octroyés par le département également, tels que le FSL. Enfin, la baisse des subventions de la Région Normandie en faveur de la formation nous oblige à, nous communes, financer davantage les organismes avec lesquels nous travaillons quotidiennement pour compenser ces baisses.

Enfin, les fonds nationaux qui nous permettent de répondre à des appels à projets fondent comme neige au soleil. Le seul fond vert dédié à la transition écologique diminue de presque deux tiers et les crédits dédiés à la politique de la ville régressent également. Toutes les collectivités locales sont d'accord pour prendre leur part, mais pas plus que leur part ! Ce qui nous dérange le plus, c'est que ces décisions technocratiques sont totalement déconnectées des réalités sociales. Elles ne tiennent pas compte du fait que ce sont les habitants de nos communes qui vont être les premiers pénalisés, et parmi eux, les moins fortunés comme les classes moyennes. En tant que Maire, je l'entends souvent : « ce sont nos impôts qui financent tel service public ». Oui, et en mettant les communes à si rude épreuve budgétaire, elles ne sont plus en mesure de répondre aux besoins des habitants, ni de mettre en œuvre la totalité du programme sur lequel les équipes en place ont été élues.

Le budget de notre commune est en train d'être travaillé. Nous refusons obstinément de faire porter sur les Harfleurais les coûts supplémentaires que l'Etat nous inflige. Il va nous falloir travailler de concert pour répondre à la fois aux exigences de notre programme et au défi devant lequel nous place l'Etat aujourd'hui !

Christine Morel  
Maire d'Harfleur

**Bulletin d'information de la ville d'Harfleur**  
Mairie d'Harfleur  
55 rue de la République  
76700 Harfleur

**Directrice de publication :**  
Christine Morel

**Rédaction :**  
Services Mairie d'Harfleur

**Maquette / photographie :**  
Alexandra Gobbé-Anne  
Nadia Younsi  
Damien Chelaouchi

**Imprimeur :**  
Imprimerie SNAG Sodimpal  
Avenue du Cantipou  
Parc de l'Estuaire  
76700 Harfleur

# Rétrospective

## AG et anniversaire des Jardins Familiaux

Durant l'assemblée générale ont été élus :

**Président** : Hémary Didier,

**Secrétaire** : Hémary Marie Noëlle,

**Trésorière** : Berber Céline,

**Membres** : Branchereau Thierry,  
Hénos Jean Jacques, Le Risbe Alain,  
Emmanuel Thomas et Breton Jacky.

À noter que l'association a fêté ses 40 ans d'existence cette année autour d'un barbecue, en profitant des derniers jours de douceur estivale.



## Ça roule au city stade

Le 04 octobre dernier, le City Stade de l'école A. Gide à Beaulieu fut transformé en piste de roller le temps d'une soirée consacrée aux jeunes de 11 à 16 ans. De 18h30 à 20h, l'ambiance était à la fête même si, pour la plupart des participants, c'était une première.

Un petit jeu en musique en introduction puis un parcours pour augmenter la difficulté et enfin un match de hockey.

Cette soirée fut aussi l'occasion pour les jeunes participants de découvrir le Club Ados d'Harfleur et pourquoi pas, d'envisager de s'y inscrire.

La belle réussite de cette soirée (à jauge limitée) permet déjà à la municipalité d'envisager son renouvellement, avec pourquoi pas d'autres disciplines dans les autres quartiers de la ville au plus près de tous les jeunes Harfleurais.

Pour plus d'informations sur les prochaines activités et les inscriptions au Club Ados, rendez-vous au Pôle Accueil Population (à côté de la Mairie) ou au Pôle Administratif de Beaulieu (rue J. Mermoz).



## Lancement de la saison culturelle



Une saison culturelle lancée le 27 septembre par le groupe vocal « Effervescence » précédée de la présentation de la saison et des discours d'introduction de Mme le Maire et de son adjoint aux affaires culturelles.

## Le cirque dans tous ses états !

Des ateliers où les enfants se déguisent, se transforment et se métamorphosent en clown, au spectacle familial "Tadam !" où le public, enchanté, passe par une large palette d'émotions, les participants et les visiteurs de ces deux journées consacrées au monde fabuleux des clowns sont repartis avec les étoiles "de la piste" dans les yeux.

Pour compléter le tableau, l'exposition au musée du Prieuré sur l'univers du cirque intitulée "La passion du Cirque" a rencontré un franc succès grâce à ses aspects pédagogiques, ludiques et interactifs.



## La Nuit de l'estuaire

Plusieurs petites scènes teintées d'humour, des décors emblématiques de la cité des 104, des références historiques, des costumes et des personnages colorés ! Telle était la recette concoctée par la compagnie "La Belle Envolée" en réponse à la demande d'Harfleur de mettre en lumière le cœur historique de la ville, à l'occasion de la "Nuit de l'estuaire".

Les visiteurs, venus en nombre – deux séances sur les trois proposées étaient complètes – ont pu chacun apprécier différemment les prestations des artistes. En effet, le soleil se couchant, les ambiances et les lumières donnaient aux représentations des couleurs à chaque fois nouvelles.



# Rétrospective

## Une journée « image par image »

Lorsque La Forge se transforme en salle de cinéma, c'est pour permettre à tout le monde d'apprécier l'ambiance de la salle obscure et du grand écran. Mercredi 23 octobre, c'est une véritable initiation qui était proposée : la découverte du Stop Motion ! La projection de « Wallace et Gromit » de Nick Park le matin, accessible à tous, et la rencontre avec le réalisateur Jean-Manuel Costa et ses courts métrages d'animation, pour les plus grands l'après-midi, ont peut-être, parmi les jeunes spectateurs, éveillés des vocations.



## Rencontres d'auteur.e.s !

La bibliothèque Elsa Triolet a reçu 4 auteur.e.s locaux, samedi 26 octobre, qui ont accepté le temps d'un après-midi, de jouer le jeu des questions / réponses dans une ambiance décontractée. Lisez-vous beaucoup ? Fréquentez-vous les bibliothèques ? Comment vous vient l'inspiration pour écrire ?... Ce bon moment, tout en décontraction, s'est conclu par une séance de vente et de dédicaces autour d'un petit café.



## Un village en rose

Sur le marché dominical du 6 octobre, en plus des étals habituels, un petit village décoré de rose s'était installé. Harfleur et sa municipalité avait organisé un « Village du Marché » à l'occasion d'Octobre Rose pour soutenir la lutte contre le cancer du sein. Des stands associatifs sur le dépistage, la sensibilisation, le soutien, un bus rose LiA... mais aussi des stands pour les enfants (maquillage), ou pour s'informer sur les événements organisés par la Ville et notamment sur la saison culturelle 2024-25... Voici tout ce que vous pouviez trouver en un seul et même endroit ce dimanche là. Pour compléter le tableau, le départ et l'arrivée de la Marche Rose réunissant environ 80 participants a mis l'ambiance en cette matinée fraîche et légèrement humide.



## Harfleur a fêté La Semaine Bleue



Cette semaine d'animations, organisée par la municipalité en partenariat avec les associations locales regroupe des moments de convivialité, des occasions de créer du lien social et d'encourager le maintien de l'autonomie. Parmi les animations présentées : de la gymnastique douce, des jeux de cartes, une « Marche Bleue intergénérationnelle », une porte ouverte, de la généalogie...



### Temps forts de La Semaine Bleue

#### Thé dansant à La Forge

Le très apprécié thé dansant, animé par Régis Suez a réuni une centaine de personnes qui s'en sont donné à cœur joie sur un programme musical varié.

#### Après-midi « fais ton cinéma »

Le Club Ados d'Harfleur et les retraités ont réalisé ensemble plusieurs sketches et saynètes, qui ont provoqué fous rires et bonne humeur. Un beau moment de partage intergénérationnel.

## La Constellation du Cancer

En complément du Village du Marché spécial "Octobre Rose", la pièce de théâtre "La constellation du cancer", de et par la compagnie Mary-Tahra, fut jouée à La Forge le 12 octobre. Un témoignage émouvant qui gagne le pari de la légèreté et du recul sur le tragique.



# Rétrospective



## Rétro Travaux

### Installation d'une « Foot-table » :

Structure permettant de pratiquer le « Teqball\* », elle a été installée sur l'aire de jeu de l'école des Caraques. Un panneau avec les règles du jeu sera posé prochainement à proximité.

*\*Le teqball est un sport de ballon pratiqué sur table arquée, combinant ainsi football et tennis de table. La pratique ressemble un peu au tennis-ballon qui, lui, emprunte les codes du tennis. Il peut être joué par deux joueurs en simple, quatre joueurs en double ou plusieurs joueurs dans un tour.*



### Propreté : un nouvel outils de désherbage

Grâce à la nouvelle balayeuse Citycat (acquisition récente de la municipalité, voir Zoom de septembre 2024) plus petite et maniable, l'équipe de propreté urbaine peut désormais procéder au renfort de désherbage sur les bordures de chaussées grâce à des balais spéciaux prévus à cet effet.

Avant - Après : désherbage de caniveau à Harfleur Beaulieu



# Dossier



## Liaisons douces Harfleur sur la bonne voie

## Les Jeudis Pop



Le jeudi 03 octobre s'est tenue la troisième édition des Jeudis POP. Rendez-vous qui s'installe peu à peu dans le paysage harfleurais, il s'est agi de parler de culture, de patrimoine et d'attractivité dans une ambiance dynamique et une participation qui a atteint son plus haut niveau depuis le lancement de ces moments. En débat, une réflexion sur les quarante ans de la Fête de la Scie de laquelle est sorti le désir commun de renouer avec les origines, plus participatives. Ateliers familles en passant par des propositions de mélanges d'univers médiévaux d'horizons différents, tous les sujets ont été abordés. L'idée de faire un grand banquet a, lui aussi, fait son chemin, sans que, pour le moment aucune décision n'ait été prise. Ces premières ébauches seront l'objet de discussions multiples au sein des futurs collectifs de la Fête de la Scie, mais pour l'instant le débat est ouvert et toutes les propositions sont les bienvenues. Chacun peut d'ailleurs en faire part à la Mairie s'il le souhaite. La réunion fut également l'occasion de dresser un bilan de l'action municipale en matière de culture et de patrimoine et de constater que la Ville d'Harfleur est présente sur les grands rendez-vous nationaux tels que "Pierre en lumière" ou encore "les Journées Européennes



du Patrimoine". La place de la culture populaire a également été évoquée avec la multiplication de spectacles de rue, en « pied d'immeuble » et la tradition de fête populaire, conviviale et ouverte à tous, comme le symbolise si bien la Fête de la Scie ou annuellement, le marché de Noël. Et ça tombe bien, il arrive bientôt !

**La prochaine édition aura lieu le jeudi 28 novembre à La Forge à partir de 18h et concernera, justement, les questions de mobilités. Nous vous y attendons nombreuses et nombreux !**



### Des élus mécontents !

Le 1er juillet 2024, les habitants découvraient le nouveau réseau de bus proposé par LiA, le prestataire pour la délégation de services publics concernant les transports en commun. Quel étonnement de découvrir que trois arrêts de Beaulieu, n'étaient désormais plus desservis, que des bus ne s'arrêtaient pas toujours aux arrêts existants lorsqu'ils étaient pleins et que la refonte du réseau n'avait même pas tenu compte des raisons pour lesquels les habitants de la commune empruntent le bus.  
**Résultat : une partie de Beaulieu n'est plus desservie**, des élèves du collège sont contraints à faire des trajets qui s'allongent considérablement

dépassant les trois quart d'heure, et d'autres voient le bus passer devant eux sans s'arrêter. Une situation inacceptable pour la Municipalité qui s'est empressée, dans un premier temps, de contacter les services de la Communauté urbaine. Toutefois, la réponse apportée est loin d'être satisfaisante puisqu'elle ne tient compte que du nombre moyen d'usagers par arrêt sans prendre en considération l'impact dans le quotidien des Harfleurais et ce que cela représente pour chacun des usagers. Par conséquent, Madame le Maire est intervenue en Conseil Communautaire pour interpeler le Vice-Président à ce propos et obtenir un rendez-vous afin de revenir sur cette situation insupportable pour les habitants comme pour l'équipe municipale.

# En intro



## Vivre la ville...

"Vivre la ville, c'est d'abord s'y déplacer. Quel que soit l'endroit où l'on habite, quelle que soit sa destination, quelles que soient les ressources dont on dispose, une ville démocratique est une ville dans laquelle il n'existe pas d'endroits isolés, de lieux inaccessibles ou de zones fermées. Cela suppose que des moyens publics, collectifs, soient à la disposition de tous les usagers. C'est un droit pour lequel nous nous battons et devons conserver une réelle vigilance, surtout lorsque les coûts augmentent alors que les budgets publics diminuent. Mais l'idée d'une ville pour tous, c'est aussi pouvoir bénéficier d'un cadre apaisé. Nous le savons, Harfleur est un carrefour de mobilité pour tout le territoire. S'il est avantageux d'être dans le cœur historique de l'agglomération, cela comporte aussi sa part d'inconvénients car la ville est traversée par l'automobile. C'est pour cette raison que nous nous efforçons de déployer les mobilités dites « douces » sur l'ensemble de la commune, pour en faire profiter tous les Harfleurais et ce, dès le plus jeune âge.

Nous favorisons l'apprentissage du vélo dès l'école primaire et par l'intermédiaire de nos centres de loisirs. Cette année, un nouveau dispositif auprès des classes de CM2 est lancé et nous allons tout mettre en œuvre pour faciliter la pratique du vélo pour tous, y compris pour celles et ceux qui ont moins de moyens pour y accéder.

Enfin, nous favorisons systématiquement la marche à pied, que ce soit avec le Département au sein de l'Espace Naturel Sensible du Colmoulin ou avec le SIEHGO\* pour une boucle aménagée Harfleur / Gonfreville l'Orcher. Je vous laisse découvrir cela dans ce dossier sur les mobilités, en espérant que l'automne vous invite à voyager dans les méandres de notre belle ville d'Harfleur."

Christine Morel

# Partager



## Faire du vélo dès l'école primaire

Initié par le ministère de la Jeunesse et des Sports, le dispositif « Savoir Rouler à Vélo » apprend aux enfants de 6 à 11 ans à se déplacer à vélo pour l'entrée au collège et ancre les réflexes d'aller vers une mobilité décarbonée dès le plus jeune âge. Les communes se l'approprient et consultent les écoles susceptibles de pouvoir y participer. À Harfleur, ce sont 3 classes de CM2 de l'école des Caraques qui ont répondu et souhaitent bénéficier du programme.



## Comment se déroule la formation du Savoir Rouler à Vélo ?

La formation est divisée en 3 blocs d'apprentissage :

- **Savoir pédaler** : Maitriser les fondamentaux du vélo ; Il s'agit d'acquérir un bon équilibre et d'apprendre à conduire et piloter son vélo correctement : pédaler, tourner, freiner.
- **Savoir circuler** : découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé. Il s'agit de savoir rouler en groupe, communiquer pour informer les autres d'une volonté de changer de direction et découvrir les panneaux du code de la route.
- **Savoir rouler à vélo** : circuler en situation réelle. Il s'agit d'apprendre à rouler en autonomie sur la voie publique et à s'appropriier les différents espaces de pratique.

À l'issue de cette formation, validée par la Fédération des Usagers de la Bicyclette (avec une convention Éducation Nationale jusqu'en 2026), chaque enfant se verra décerner un « Permis de Rouler », ce n'est toutefois pas un Permis vélo c'est une attestation de suivi de la formation.



## « Vélo-Égaux », ensemble pour avancer

Moyen de transport peu coûteux, le vélo contribue à l'inclusion, à l'émancipation et à la lutte contre la précarité. Le programme Vélo-Égaux accompagne les personnes rencontrant des difficultés financières dans leur apprentissage du vélo et dans leur acquisition d'un vélo pour faciliter leurs déplacements.

Dès le mois d'octobre 2024, le programme Vélo-Égaux sera lancé dans 20 territoires, avant d'être étendu plus largement en France.

### Objectifs du programme national :

15 000 personnes accompagnées

10 000 vélos remis en état

En France, 13,3 millions de personnes sont en situation de « précarité mobilité » et 4,3 n'ont aucun équipement de mobilité individuel ou abonnement à un service de transport collectif.

Vélo-Égaux est un programme CEE porté par FUB SERVICES, filiale de la FUB (Fédération Française des Usagères et Usagers de la Bicyclette), avec le soutien du ministère de l'économie et des finances et CEE.



\* Le Syndicat intercommunal d'équipement Harfleur Gonfreville l'Orcher (SIEHGO) est un syndicat répondant à la loi du 22 mars 1980 portant sur l'association entre deux ou plusieurs communes pour l'exercice d'une ou plusieurs compétences. Cette coopération repose sur la volonté des deux communes de s'entraider pour constituer des projets ensemble en se basant sur une notion de solidarité puisque la Ville de Gonfreville l'Orcher abonde le budget pour 80% et la Ville d'Harfleur pour 20% alors que les projets bénéficient aux deux communes pour 50% chacune.

# Prestation



## Harfleur et La Roue Libre

Des prestataires partenaires répartis sur tout le territoire français suivent ce projet et accompagnent les bénéficiaires du programme. **Pour le territoire de l'estuaire de la Seine, c'est l'association La Roue Libre qui prend en charge cet accompagnement et appliquera le dispositif « Vélo-Égaux ».**

### Le programme proposé par l'association respectant les directives nationales :

- Orientation : les structures envoient les bénéficiaires intéressés
- Accueil : une conseillère accueille les bénéficiaires
- Diagnostic Mobilité Vélo, questionnaires sur les besoins
- Module vélo-école : cours avec des moniteurs diplômés
- Initiation à la mécanique avec des intervenant-es professionnels
- Attribution d'un vélo prêt-à-rouler par un prestataire "réemploi"
- Validation et sortie du programme



### Les conditions d'inscriptions :

- Être suivi.e et enregistré.e auprès d'une structure : la Mission Locale, France Travail, le CROUS, une structure spécialisée pour adulte en situation de handicap (ESAT, IMPro ...), la Caisse d'Allocation Familiale (CAF), le Secours Catholique, le Secours Populaire, les Restos du Cœur ...
- Être au chômage (inscrit à France Travail), ou travailleur précaire,
- Être bénéficiaire du RSA, ou AAH,
- Être hébergé(e) en foyer,
- Être étudiant(e) boursier(e)s.



### Les modalités :

- Tous les modules sont gratuits.
- Adhésion annuelle à la Roue Libre obligatoire :
  - > pour une raison d'assurance.
  - > pour bénéficier des services de l'association une fois le programme terminé.
  - > 12 euros (1 €/mois) à régler par le bénéficiaire ou la structure partenaire.
- Vélos et équipements prêtés, lors des séances, par la structure agréée sur le territoire (La Roue Libre)



Pour connaître les conditions de ressources, rendez-vous sur le site internet : [veloegaux.fr](http://veloegaux.fr)

# Compétence

## Plan mobilité de la Communauté urbaine, quelle place pour Harfleur ?

Dans le cadre de sa politique de mobilité visant à développer des alternatives à l'usage de l'automobile, la CODAH puis la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole se sont engagées en faveur des mobilités douces et notamment cyclables.

Si le plan de déplacements urbains de 2013 puis le plan de mobilité (PDM) validé en 2023 ont acté cette stratégie, l'essor des déplacements cyclables repose avant tout sur les plans vélos 2015-2021 et 2022-2032.

Ces documents ont été élaborés en concertation avec les communes afin d'identifier les itinéraires cyclables et autres services à aménager afin de construire un réseau maillé et attractif incitant à la pratique du vélo pour nos déplacements quotidiens.

Concernant Harfleur, le premier plan vélo a permis la réalisation en 2016 de la piste cyclable sur la rue de la Gaîté et la traversée de la RD 6015 afin de relier le quartier de Beaulieu au centre-ville d'Harfleur et de mailler en sécurité la véloroute de la Pointe de Caux (tour du Havre et d'Harfleur via le parc de Rouelles notamment), la remontée cyclable vers la rue de Verdun et la piste réalisée par la Ville d'Harfleur entre la Brèque et le parc de la Mairie. Coût 255 000 € supportés par la CODAH, le Département 76 et la Ville d'Harfleur.

L'étude de nouveaux itinéraires cyclables est prévue dans le cadre du nouveau plan vélo :

- La montée vers le parc de l'Estuaire par la rue Maréchal de Lattre de Tassigny (a priori sous forme de bande cyclable) ;
- La liaison entre Harfleur et Montivilliers : axe RD 925 - rue Paul Doumer privilégié ;
- Rue Friedrich Engels : liaison Paul Doumer – Beaulieu via le collège et la future station tramway.



### Une halte dans la cité des 104

En complément du plan vélo, un itinéraire national de Paris au Havre, la Véloroute de la « Seine à Vélo » portée par le pôle métropolitain de l'Estuaire de la Seine, traverse Harfleur en provenance de Tancarville. Il s'appuie sur la route d'Oudalle et l'avenue de la Résistance en direction des pistes cyclables des rues de Verdun – Jean Jaurès et bd de Léninegrad au Havre. Cet itinéraire, à vocation touristique mais pouvant aussi servir localement à des déplacements quotidiens, doit être amélioré par des itinéraires plus confortables et des services d'accueil des cyclotouristes.

À ce titre, l'aménagement de haltes vélos sur huit sites pilotes dont Harfleur, est prévu en 2026. Pour notre municipalité, le financement est pris en charge par la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole au titre de sa compétence « Voirie – Mobilité ».

Elle se trouvera sur l'avenue de la Résistance, au niveau des quais de la Lézarde (voir photo ci-dessus). Cette halte, qui sera référencée sur les guides cyclables de la Seine à vélo, permettra de garantir des services de repos, d'information et de petites réparations. Elle sera aussi dotée de casiers sécurisés qui permettront aux randonneurs de se décharger afin de partir, plus légers, à la découverte du centre historique et architectural d'Harfleur !



# Découverte

## Une boucle avec Gonfreville l'Orcher

Harfleur ne s'arrête pas en si bon chemin et grâce à son réseau et ses partenariats, peut travailler sur des projets futurs d'amélioration des aménagements piétonniers et cyclables, que ce soit pour les déplacements professionnels, pratiques ou de loisirs.

Pour l'un d'entre eux, le SIEHGO (voir définition dans l'introduction de ce dossier) va permettre l'étude et la réalisation d'une boucle de promenade balisée de 12 km reliant et traversant Harfleur et Gonfreville l'Orcher. Elle pourra être empruntée totalement ou partiellement et passera par différents points d'intérêts majeurs des deux villes : naturels, architecturaux, patrimoniaux et historiques. Vous pourrez ainsi profiter des Doves, de la Porte de Rouen, des quais

(où se trouvera la « Halte vélo », voir partie sur les aménagements CU), Usine d'Or, les chemins de halage, la Pissotière à Madame, la promenade Nelson Mandela... Enfin, la majeure partie de cette boucle se fait sur des chemins, ce qui fait d'elle une randonnée familiale et douce. Les prochains numéros du Zoom vous dévoileront le cheminement de ce beau projet entre deux villes voisines qui se soutiennent depuis de nombreuses années.



## Amateurs de promenade ou de randonnée, les boucles du Département passent par Harfleur

Côte d'Albâtre, Vallée de la Seine, Pays de Bray ... La Seine-Maritime offre une variété incroyable de paysages et d'ambiances ! Découvrez-les à votre rythme le temps d'une balade à pied en Normandie. En famille ou entre amis, autour d'Harfleur ou en mode "découverte de ma région", il existe des boucles pour tous les âges et tous les niveaux !

### « Au fil de la Lézarde »

Au départ d'Harfleur, ce circuit propose de découvrir les richesses patrimoniales du territoire. Naturelles ou bâties, celles-ci sont nombreuses dans la cité des 104 ! Maisons à pans de bois, quais de la Lézarde, église Saint-Martin, prieuré de Graville ou encore Parc de Rouelles... Les points d'intérêt proposés au randonneur se succèdent mais ne se ressemblent pas dans cette randonnée sous le signe de la découverte !

**Durée :** 05 heures  
**Difficulté :** Moyen  
**Distance :** 19,5 km  
**Départ :** Harfleur, centre-ville  
**Arrivée :** Harfleur, centre-ville  
**Balisage :** Vert  
**Chemin :** 37%  
**Entretien :** LE HAVRE ETRETAT NORMANDIE TOURISME - 02 32 74 04 04 - contact@lehavre-etretat-tourisme.com



# FOCUS

## Un classique incontournable, le Marché de Noël >> Du 29 nov. au 1er déc. <<

Il se tiendra dans le Cœur Historique d'Harfleur tout le week-end. Venez à la rencontre de près de 60 artisans ! Sur leurs étals pour les gourmands : vins, whisky normand, chocolats, pains d'épices, bretzels, cookies, pains et confiseries de Noël, biscuits, guimauves, pâtisseries, thés et tisanes, escargots, fromages, saucissons, condiments de Noël...

Côté cadeaux, les idées ne manqueront pas : savons, décorations, bijoux, bougies, jeux et jouets en bois, sacs, couronnes et boules de Noël, crèches, jeux, attrape-rêves, peluches, cartes de vœux, sculptures en papier... Et bien sûr à déguster sur place : marrons chauds, crêpes, gaufres, pralines, vin ou chocolat chaud, bières de Noël !

Des associations en grande partie caritatives seront installées en petit village où vous trouverez : artisanat du monde entier, présentations et décorations de Noël, crêpes, gâteaux, jeux... pour un Noël solidaire et généreux. Liste des associations présentes :



- LES COTY  
 PARENTS D'ELEVES MATERNELLE ANDRE GIDE  
 PARENTS D'ELEVES PRIMAIRE ANDRE GIDE  
 FIL'ANTHROPE  
 CORCOVADO  
 SECOURS POPULAIRE  
 ARTISANS DU MONDE  
 FAISEUX DE COPEAUX  
 DISPENSAIRE POUR KOUNDEL  
 COUTURE TRAVAUX MANUELS  
 ASSOCIATION DES CARAQUES  
 LE SOURIRE DES ENFANTS DU HAVRE ET D'AILLEURS  
 LA PATTE NORMANDE  
 LES PETITS DOIGTS D'HARFLEUR

## Le week-end de Noël harfleurais, c'est parti !

### ★ VENDREDI ★

Bienvenue père Noël !

Rendez-vous devant l'Hôtel de Ville le vendredi 29 novembre à 18h pour faire de l'arrivée du père Noël un grand moment de fête.

Il sera accompagné par son fidèle lutin et les danseurs de l'association « Ô Petit Pestacle » dans un show rempli d'énergie de Noël. Puis tout le monde déambulera en musique avec le père Noël pour une dégustation de chocolat, vin chaud et gourmandises.



### ★ SAMEDI ET DIMANCHE ★

**La Forêt enchantée du père Noël**  
Bibliothèque E. Triolet

Depuis de nombreuses années, le père Noël, accompagné de son fidèle lutin, nous fait l'honneur de rester tout le week-end dans notre ville, une belle occasion de lui rendre visite, le temps d'une photo, sans oublier la liste de cadeaux ! Attendez, ne partez pas si vite, des ateliers manuels attendront aussi les enfants dans la bibliothèque.

Samedi : 14h - 19h - Dimanche : 10h/13h - 14h/18h



## SAMEDI ET DIMANCHE

### La Locomotive de Noël Collectif Loco Live

Elle arrive sans crier GARE ! Accompagnée de 3 cochers toqués vêtus de grands manteaux blancs et dorés, ils ne passeront pas inaperçus. À la nuit tombée, tout s'illumine ! Massues et lanternes scintillent et enchantent cette loufoque parade. L'ambiance musicale est sublimée par un piano jouant les thèmes de Noël et pimentée par une batterie jouée par le conducteur de l'attelage. Des milliers de bulles de savon virevoltent autour de cette joyeuse bande. Cerise sur la Loco, les jongleurs sont aussi d'habiles sculpteurs de ballons qui raviront les intrépides curieux.



### La Belle roue Green Whell Events

Manège écologique et solidaire, la « Belle roue » fonctionne à l'énergie musculaire et est construite avec du bois issu de forêts européennes. Elle est ludique et familiale, sans modération pour toutes les générations.  
Samedi : 14h-20h  
Dimanche : 10h30-12h30 / 14h-18h



### Balade en calèche avec Passion Calèche

Pour une jolie promenade en famille dans les rues et le parc d'Harfleur  
Départ devant l'église Saint-Martin  
Samedi et dimanche : 14h-18h

### La Ferme des animaux de Stéphane Roger

samedi : 11h - 19h  
dimanche : 10h-18h



### La Tournerie La Belle Nièvre - Place de l'église Saint-Martin

Jérémy Epalle propose une immersion dans le monde de l'artisanat ancien et de son métier de tournage sur bois. Manipulation en live des toupies en bois sur son tour à pédales datant du 18<sup>ème</sup> siècle. Du carrelé carré jusqu'à la toupie finale... la magie opère rapidement ! Puis les enfants, sur les mini-tours à manivelles pourront personnaliser les toupies en reproduisant les gestes du tourneur (à partir de 4 ans). Grâce à cet atelier, les petits et grands enfants deviennent tourneurs sur bois et repartent avec leur création. De grands panneaux explicatifs retracent l'évolution du métier de tourneur au fil des siècles et une présentation chronologique détaille les modèles de tours à bois de la Préhistoire jusqu'à nos jours.

### Maquillage pour enfant - Place de l'église Saint-Martin

Lieu de joie et de créativité pour toute la famille, cet atelier transformera les petits et grands en personnages féériques de Noël !

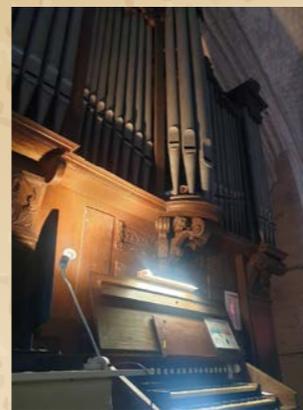


## SAMEDI 30 NOVEMBRE

### Batucada de Noël avec Corcovado

### Les Koolcast Brass Gang

Attention ils débarquent en musique, les 25 musiciens du Brass Gang vous entraîneront dans leurs déambulations rythmées et déjantées !



### Concert d'orgue à l'église

Dans le cadre de sa création toute récente, l'association « Les Amis de Saint-Martin dans sa ville » vous propose de découvrir l'orgue de l'église Saint-Martin au cours de la journée du samedi 30 novembre. Dans un voyage musical du Moyen Âge au XX<sup>ème</sup> siècle, à travers un répertoire varié et dans différents styles, l'association vous présentera le potentiel de l'instrument (et ses limites). Cette journée sera l'occasion de lancer la campagne de restauration de l'orgue et d'ouvrir une souscription de mécénat populaire.

### Quartet Noël au balcon Rondoroyal F808

Ce quartet se propose, à l'instar des orchestres anglo-saxons de revisiter le répertoire des chants de Noël, pour l'apporter dans la rue ! Ces quatre musiciens confirmés ont pris le pari de la tradition, se faisant tour à tour chanteurs, ou instrumentistes, se réappropriant les grands standards que sont Mon beau sapin, Douce nuit ou Petit papa Noël...  
La flûte, le saxophone, le soubassophone et les percussions déboulent et déambulent se montrant à la fois chaloupant, lyriques et étincelants.



### Chorale de Noël

Une chorale éphémère, dirigée par Florian Bouillon, déambulera dans le marché avec ses cinquante choristes.



### Snow Théâtre du Vertige

Le dernier arbre du peuple des arbres migrants, Snow, vient à nous comme le souffle tendre du vent sur nos racines-mémoires... Et nous offre à nous, humains, la possibilité de dire « je t'aime » à ce dernier rescapé. C'est une danse poétique des quatre saisons, une brise qui effeuille la raison et ébouriffe la poésie que parfois nous réprimons. C'est une fable qui nous parle de la Terre et de la célébration de la nature. Accompagné de Chépi, l'elfe espiègle et de Mushroom, petit esprit de la forêt, Snow, cet arbre formidable, est révélé à nos yeux... La légende dansée peut commencer.



## DIMANCHE 1<sup>er</sup> DECEMBRE



### Les Lucioles Cie Acta Fabula

Laissez-vous enchanter par l'élégance, la magie, et la poésie de ces personnages mystérieux parés de bleu.

### Les Oiseaux Majestueux

#### Sur mesure spectacles

Déambulation poétique et majestueuse de ces élégants oiseaux offrant un spectacle enchanteur et aérien.



### Chorales à l'église Saint-Martin

14h30 : chorale du collège Picasso / 14h50 : les Voix du Moulin / 15h10 : New life / 15h50 : Tchaïka / 16h20 : Chœur et Caux / 17h : Dorémilie / 17h30 : ensemble vocal FaMajeur

### Bal des Géants Aicom36

Déambulation majestueuse de ces 3 chevaux atteignant 3 m de haut...

### Christmas Boogaloo Streetside

Pour réchauffer l'hiver, Streetside vous propose un spectacle haut en couleur qui revisite les thèmes de Noël à la sauce jazz et boogaloo ! Alliant danse et manipulation d'objets, ces agrès donnent une véritable touche rétro au spectacle et offrent une occasion nouvelle d'explorer le mouvement.



### [Événement]

## «Dialogue entre les peuples»

Ciné documentaire et débat

«Dimdolobom.

Une mémoire éclipsée»

De Christine Allot-Bouty.

**Mardi 12 novembre - 19h30 - La Forge - Gratuit**

Qui se souvient de Dimdolobom ? N'est-il pas en passe aujourd'hui de sombrer dans l'oubli au Burkina Faso ? Que devient son œuvre ? Ses écrits ethnologiques fascinent l'Afrique mais ses livres sont inaccessibles au grand public. Ce film dresse le portrait de celui qu'on considère comme le premier auteur burkinabè. Emaillé de témoignages, d'analyses et de points de vue, il propose une incursion dans la culture Moaga et dans toute une époque : la Haute Volta coloniale.



Soirée musicale apéritive pour la paix

**Los Infiltrados**

**Samedi 16 novembre - 19h30 - Musée du Prieuré**

**Gratuit**

Groupe formé autour de trois chanteurs multi-instrumentistes aux origines différentes : Santi Balcones d'Argentine, Ibou Ivan du Sénégal et Delf de France. Avec eux, vous embarquez pour un périple intercontinental à bord de leur répertoire sans frontière chanté en espagnol, wolof, français et anglais. Affranchis des genres et des époques, ils voguent librement entre musique actuelle et traditionnelle : reggae, salsa, cumbia, soul, hip-hop, folk, mbalax... Aucune escale n'est interdite.

### [Concert à l'église]

## "Le Jeune Chœur Presto"

La Maîtrise de Seine-Maritime forme chaque année plus de 1 000 jeunes chanteurs scolarisés dans les écoles primaires du département de la Seine-Maritime, au collège Albert Camus, ainsi qu'au Lycée Raymond Queneau d'Yvetot en Normandie. Apportant la culture et la musique au cœur des territoires ruraux de la région, le Chœur Presto défend un répertoire vocal éclectique le plus souvent à cappella. Chantant des œuvres de la Renaissance à la musique d'aujourd'hui, le chœur s'attache notamment à soutenir la création contemporaine.

Créé par Mathias Charton en septembre 2015 et aujourd'hui dirigé par Maria Antiome et Dylan Levesque, le Jeune Chœur est invité à se produire régulièrement avec les orchestres des régions Normandie et Île de France. Lauréat de nombreux prix internationaux, le Jeune Chœur se produit dans toute la France, mais aussi très régulièrement à l'étranger. Il est aujourd'hui un précieux ambassadeur culturel pour la France et la Normandie.

**Dimanche 8 décembre - 17h - Eglise Saint-Martin**  
**Gratuit sur inscription au 02 35 13 30 09**



## Expo-vente Artisans du Monde

Samedi 23 et dimanche 24 novembre 2024

50 ans, c'est l'âge du mouvement Artisans du Monde en France. À Harfleur le mouvement est plus récent : 1996. Solidarité avec les petits producteurs à travers le monde, équité, dignité des personnes, sont les valeurs défendues et la base de leur engagement.

Le slogan « Autres échanges, autre monde », résume l'action de ce mouvement : un autre monde est possible si un commerce, plus juste, plus équitable, s'instaure entre pays riches et pays pauvres. Les consommateurs d'ici sont une clé de ce changement.

L'association Artisans du Monde est heureuse de vous inviter à sa grande expo-vente annuelle :

**samedi 23 et dimanche 24 novembre**  
**de 10h à 18h30**  
**La Forge - Harfleur**

L'association défend des artisans et agriculteurs d'Afrique, d'Amérique du Sud et d'Asie en achetant leurs marchandises à prix juste pour ensuite les revendre en France. Ceci leur permet de vivre décemment de leur travail et de mieux se défendre contre les conséquences du changement climatique.

Vous trouverez dans cette expo-vente des articles nombreux et variés : sacs en cuir venus d'Inde, bijoux venus de différents pays, objets de décoration, vaisselle, bougies, peluches, jouets en bois, écharpes et étoles, petites crèches du Pérou, arbres de vie d'Haïti, statues en bronze du Burkina Faso, chocolats, fruits secs, panettones, thés et cafés... Rendez-vous les 23 et 24 novembre, à La Forge, pour une agréable sortie, de celles qui tout en divertissant permet aussi au monde de tourner un peu plus rond.



## L'écho des commerces

### Pizza del mondo

Changement de propriétaire pour la pizzeria-snack Del Mondo.

Au menu vous trouverez des pizzas et des plats du jour, des kebabs, des tacos, des burgers... Tout est réalisé avec des produits frais, tous les plats sont faits « maison ».

9-11 place victor hugo - 76700 Harfleur



### Laverie des 104

Ouvert depuis le 26 août 2024, la laverie des 104 propose : cinq machines à laver de 10 à 18 kg et deux sècheurs rapide de 13kg s'adaptant ainsi à tous les besoins.

Chaque machine à laver est alimentée automatiquement en lessive professionnelle, et les cycles courts de 30 à 45 min garantissent un résultat rapide et impeccable.

Des chaises et tables de pliage sont à la disposition des clients, le local et les machines sont neufs. Doté d'une vidéo surveillance, la laverie est sécurisée et ouverte 7 jours sur 7 de 7h à 21h.

Enfin elle est dotée d'une centrale de paiement tactile et intuitive qui permet un règlement en espèces (pièces et billets) et carte bancaire.

4 rue des 104, 76700 Harfleur



## Les élus à vos côtés

Vous souhaitez rencontrer un élu municipal ?

Pour prendre rendez-vous avec Madame le Maire ou un adjoint, contactez :

le cabinet du maire  
au 02 35 13 30 10  
ou mail :  
cabinet@harfleur.fr

## Pharmacies

Dans la journée, appelez votre pharmacien habituel.

**Pharmacie de la Brèque**  
35 rue de la République  
02 35 45 40 39

**Pharmacie de la place d'Armes**  
26 rue Jehan de Grouchy  
02 35 45 77 09

**Pharmacie Harfleur-Beaulieu**  
33 pl. Guy de Maupassant  
02 35 45 43 29

**Après 20h, appelez le 3237**

## Urgences

Tél. prioritairement  
**15 : SAMU**  
**17 : Police nationale**  
**18 : Pompiers**  
**114 : Secours personnes sourdes et malentendantes (sms/fax)**

**112 : Urgence depuis un portable**

Si non, téléphonez au  
**02 35 13 30 00**  
un répondeur vous donnera le numéro de téléphone de l'astreinte technique de la ville

## Nouveauté pour vos voyages : l'autoroute en flux libre !

En 2024, la mise en place du flux libre débute sur l'axe Paris-Normandie (A13-A14), depuis juin 2024 sur l'A14 entre La Défense (92) et Orgeval (78) et les nouveaux accès du diffuseur d'Heudebouville (27) sur l'A13, et puis en décembre sur tous les autres sites de l'A13 (Orgeval - Caen).



Projet d'envergure (Sanef), le déploiement du flux libre sur les 210 km entre Paris et Caen va modifier la manière de circuler sur l'autoroute. Comment ? Les barrières de péage sont remplacées par des portiques équipés de capteurs qui identifient les véhicules et calculent le montant du péage en fonction de la catégorie du véhicule et du trajet réalisé. Avec ce système, l'entreprise avance qu'il devrait y avoir moins de bouchons et de ralentissements et ne plus s'arrêter réduit la consommation de carburant et les émissions de CO2... Désormais, les usagers effectuent le paiement de tout le trajet en une fois.

### Comment payer son péage en flux libre ?

Plusieurs moyens de paiement sont proposés :

- > Sur le site sanef.com, deux options sont possibles : un paiement automatique après création d'un compte client ou un paiement après chaque trajet, dans les 72h.
- > Dans l'un des points de paiement du réseau agréé Nirio (groupe FDJ), répartis sur tout le territoire, dans les 72h suivant le trajet. Le trajet pourra être payé en espèces ou en carte bancaire.
- > Avec un badge de télépéage : le montant du péage est facturé mensuellement et prélevé automatiquement. Une précaution : bien fixer son badge au pare-brise.

## Le CMJ pour la défense des hérissons

"Nous, les jeunes du Conseil Municipal, avons choisi comme projet durant notre mandat de travailler sur la protection des hérissons. En effet, ces petits mammifères que nous voyions dans Harfleur disparaissent peu à peu, nous avons donc voulu les protéger. Ces animaux peuvent vivre entre 7 et 10 ans mais meurent généralement avant leurs 2 ans à cause de nombreux dangers. Nous pouvons les trouver dans nos jardins lorsqu'ils recherchent de la nourriture la nuit ou qu'ils cherchent un abri pour hiberner. Lorsque vous en voyez, il faut les laisser, sauf si vous estimez qu'ils sont en danger. Dans ce cas, vous pouvez les emmener chez le vétérinaire, ce sera gratuit car ce sont des animaux protégés. Attention à ne pas leur donner à manger (sauf des croquettes quand l'hiver approche) et éviter surtout le lait, le pain et le poisson qui sont des poisons pour eux. Pour les aider, vous pouvez leur construire des cabanes dans votre jardin avec des produits naturels ou les aider à passer d'un jardin à l'autre en faisant des trous dans votre clôture."

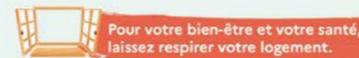


Les membres du CMJ

### AGIR SUR LA CIRCULATION DE L'AIR

#### DES PRATIQUES DE BON SENS

- Ne bouchez jamais les orifices ou grilles de ventilation naturelle (entrée et sortie d'air) qui assurent la circulation permanente d'air neuf dans le logement ;
- Aérez quotidiennement, régulièrement et suffisamment longtemps les pièces de vie du logement (salon, salle de séjour, chambres...) pour renouveler l'air ambiant, notamment après une occupation prolongée.



Pour votre bien-être et votre santé, laissez respirer votre logement.

#### QUE FAIRE EN CAS D'INTOXICATION ?



LES PREMIERS SIGNES D'INTOXICATION SONT :

Nausées et/ou vomissements, Maux de tête, Malaises/vertiges.

Si vous ressentez ces symptômes ou que vous les observez sur quelqu'un de votre entourage, appelez les secours au 112, 18 ou 15 et par SMS au 114 pour les personnes sourdes et malentendantes

#### PREMIERS GESTES

- Aérez immédiatement les locaux, Évacuez rapidement les locaux,
- Si possible, arrêtez les appareils à combustion, Appelez les secours.

#### CONSIGNE DE SÉCURITÉ

Ne réintégrez les locaux qu'une fois la source responsable identifiée et après le passage d'un professionnel qualifié.



## MONOXYDE DE CARBONE

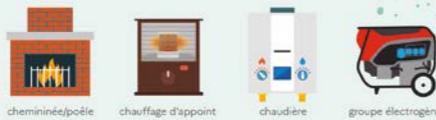
GAZ INCOLORE, INODORE, TOXIQUE ET MORTEL

### Se protéger

1<sup>ère</sup> cause de mortalité par toxique, le monoxyde de carbone (CO) résulte d'une mauvaise combustion du bois, du charbon, du pétrole, de l'essence ou du fuel et du gaz (butane, propane ou naturel : « gaz de ville »). Le fonctionnement d'appareils à combustion mal entretenus ou utilisés dans de mauvaises conditions ainsi que des installations de chauffage ou de production d'eau chaude mal conçues, sont susceptibles d'occasionner une exposition au CO et un risque d'intoxication.

#### AGIR SUR LES APPAREILS À COMBUSTION

Les appareils sources d'émission de monoxyde de carbone



- AVANT L'HIVER
- Faites contrôler et entretenir les appareils à combustion destinés au chauffage et/ou à la production d'eau chaude par un professionnel qualifié ;
- Faites ramoner et vérifier l'étanchéité des conduits et des cheminées d'évacuation des gaz et des fumées.

POUR VOTRE SÉCURITÉ, FAITES RÉALISER CES OPÉRATIONS PAR UN PROFESSIONNEL QUALIFIÉ.

#### TOUTE L'ANNÉE

- N'utilisez jamais de façon prolongée les appareils de chauffage d'appoint au pétrole, même pourvus d'un dispositif de sécurité ;
- Ne vous chauffez jamais avec des appareils à combustion non destinés à cet usage (gazinière, four, barbecue, braséro...);
- Ne faites jamais fonctionner dans un espace clos (logement, sous-sol, cave, garage...) des groupes électrogènes ou tous moteurs thermiques (scooter, moto, voiture...) destinés à un usage extérieur à l'air libre.

# Carnet

### Naissances :

15/09/24 ZEKRINI Louisa  
02/10/24 RAAS SOUDET Lise  
02/10/24 PETIT VEMBOULY Manoha

### Mariages :

12/10/24 BEN TAÏB Régis & GRESSENT Sandra

### Décès :

08/09/24 PÉROT Maryvonne  
23/09/24 LE DALL Christian  
27/09/24 DUPONT Claudine

## Ouverture de la micro crèche

« Il était une fois »

**Pourquoi choisir la micro crèche ? C'est une structure familiale qui accueille 11 enfants et permet de connaître chaque enfant et chaque famille individuellement.**

Dans une ambiance Montessori, 4 professionnelles accueillent tous les enfants (avec ou sans besoin spécifique, harfleuraux ou non), en contrat de 1 à 5 jours, pour un accueil ponctuel ou d'urgence, dans des locaux de 114 m<sup>2</sup>, et doté de 75m<sup>2</sup> de jardin. Les fondatrices ont monté le projet sur la base d'une même vision de la bienveillance, de l'autonomie et du respect de la nature. L'établissement propose des repas de qualité aux enfants avec du bio, et des produits locaux et de saison.

**Inscription possible dès à présent, ouverture à partir du 6 janvier 2025**

**Micro crèche « Il était une fois »**

**3 rue de Fleurville – 76700 Harfleur**

**Du lundi au vendredi de 8h - 18h30**

**Site web : [www.iletaitunefoiscreche.fr](http://www.iletaitunefoiscreche.fr)**

**Tel : 06 85 56 87 57 - FB : [iletaitunefois.unecreche](https://www.facebook.com/iletaitunefois.unecreche) - Instagram : [iletaitunefois\\_crèche](https://www.instagram.com/iletaitunefois_crèche)**



## De l'ombre à la lumière

**Les associations « Ombres et lumières » et « Les Petits Doigts d'Harfleur » organisent leur exposition annuelle les samedi 16 et dimanche 17 novembre 2024 à la Forge.**

Ce rendez-vous est dédié aux amateurs de peintures et de broderie et à tous les curieux désireux de découvrir ces deux disciplines.

**Samedi 16 : 14h - 18h / Dimanche 17 : 10h - 18h**  
**La Forge**



## Un colloque à la Maison des Associations

**L'Académie de Recherche organise un colloque le 23 novembre 2024 à 15h, à la Maison des Associations, sur un thème d'actualité : « Les méfaits de la drogue ».**

Avec le concours de l'Académie Nationale de Médecine.

Cette intervention sera suivie d'un discours du secrétaire perpétuel de l'Académie de Recherche, Daniel Leveillard sur "Le fait religieux, Opium des Peuples?"

**Participation aux frais : 10 euros.**  
**Réservation au 06 52 88 29 08**

## Une braderie littéraire

**L'association « Dispensaire pour Koundel » (Mauritanie), organise une grande braderie qui a pour originalité de donner un livre au visiteur en échange du prix de l'entrée (1 euros).**



Ensuite, il ne reste plus qu'à se promener pour trouver son bonheur dans les allées de la Taillanderie.

**Samedi 16 novembre de 13h à 18h**  
**Dimanche 17 novembre de 10h à 18h**  
**La Forge – Salle la Taillanderie (entrée par l'arrière du bâtiment).**

## Harfleur 2026 - Groupe des élu.e.s communistes et républicains

### Pour un service public du transport

En Septembre dernier, la région Ile de France, présidée par Valérie Pécresse, ex-candidate à la présidentielle pour le parti « Les Républicains », s'est opposée à la création de la nouvelle ligne ferroviaire Paris/Normandie. Oubliant certainement qu'elle était venue y apporter son soutien au Havre en mars lors des rencontres de l'axe Seine. Faisant fi des retards accumulés, des correspondances loupées, ... Cette décision prive plus de 3 millions de normands de conditions décentes pour rallier leur ville à la capitale. Pourtant ces lignes sont empruntées quotidiennement par des étudiants, des employés ou bien des touristes désirants soient se rendre à Paris, soient y chercher une correspondance pour se rendre partout ailleurs en France ou en Europe. Cette décision prise loin de toutes vérités quotidiennes ne sera malheureusement pas sans conséquences sur la vie de nos habitants et sur le développement de notre territoire.

Localement, nous sommes confrontés aux mêmes choix unilatéraux. Juste avant l'été, La direction Mobilité de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole a décidé de supprimer la desserte de Beaulieu par la ligne 14. Cette décision comptable est prise sans se soucier

des réalités de terrain. Non seulement, la suppression de cette ligne de bus prive les habitants de Beaulieu d'un accès au service public de transport et contribue à les isoler, mais en plus supprime l'accès rapide et direct vers l'Hôpital Jacques Monod à l'ensemble des Harfleuraux. Cette décision les obligeant à rallonger leur temps de trajet, soit au total plus de 40 minutes. Une pétition montrant l'absurdité de cette décision a déjà recueilli plus de 300 signatures, elle sera remise à la Communauté urbaine par Madame Le Maire. Soutenus par la population les élus de la majorité municipale iront jusqu'au bout de la démarche pour que cette erreur soit réparée.

Au moment même, où on nous parle à longueur de journée d'économies budgétaires, alors que la sauvegarde de notre service public est primordiale, nous souhaitons que toutes décisions d'économies ne soient pas prises sous le seul plan comptable et sans consultation préalable des usagers.

**Loïc Jamet**  
**Président du groupe**

## Groupe d'opposition

### Groupe Harfleur ensemble pour demain

#### Tramway, accès aux centres de recyclage et chauffage.

Une Enquête Publique sur le projet de la nouvelle ligne de tramway a été menée sur le territoire, notamment à Harfleur et Montivilliers. Le passage du tramway sur notre commune fait se poser beaucoup de questions aux habitants. Si Madame le Maire affirmait lors du Conseil municipal du 28 septembre dernier que les seules questions qui lui ont été directement posées ne concernaient que le nouvel emplacement de la statue de Jehan de Grouchy, les inquiétudes exprimées par certains harfleuraux portaient sur des sujets tout autre tels que les difficultés de circulation lors des travaux, les problématiques liées à la suppression d'un certain nombre de places de parking ou encore des craintes plus personnelles sur le tracé de la ligne en limite ou en mitoyenneté de leurs propriétés.

Le site internet [tramwaylehavremetro.fr](http://tramwaylehavremetro.fr) reprend l'ensemble des informations actualisées à ce jour sur ce projet ainsi que des cartes et des vidéos explicatives.

Lors du Conseil communautaire du 10 octobre 2024, il a été décidé que l'accès aux centres de recyclage sera facilité puisque désormais une simple déclaration sur l'honneur sera demandée pour l'inscription et non plus les justificatifs de domicile et carte grise. Un quota

annuel de 40 passages gratuits pour les ménages a été instauré. Au-delà « l'utilisateur peut solliciter l'octroi de droits d'accès supplémentaires s'il est confronté à des circonstances particulières justifiant sa sur-fréquentation temporaire des centres de recyclage ». Cette décision vise bien évidemment à lutter contre les dépôts d'ordures sauvages qui sont polluants non seulement visuellement mais aussi pour les sols ce qui peut avoir des conséquences sanitaires désastreuses.

Enfin le chauffage de l'ensemble des bâtiments publics et des écoles sera remis en fonctionnement le 1er novembre, une bonne nouvelle à n'en pas douter pour les usagers, agents et écoliers ! Il faut rappeler que cette date n'a pas été choisie par les élus, mais qu'elle fait très certainement suite aux décisions prises dans le cadre des économies d'énergie.

**Aurélie Rebeilleau,**  
**présidente du groupe d'opposition**

CINÉ DOCUMENTAIRE ET DÉBAT



# DIMDOLOB SOM.

## UNE MÉMOIRE ÉCLIPSÉE

de Christine Allot-Bouty

Dialogue  
entre  
les peuples

Mardi 12 novembre 2024 - 19h30

La Forge - Harfleur

Gratuit



Renseignements au 02 35 13 30 09

La Forge : 1 rue Frédéric Chopin - Harfleur

[www.harfleur.fr](http://www.harfleur.fr)

